



**RECRUTE**

## **Aide à Domicile h/f Auxiliaire de Vie Sociale h/f**

**Envoyer CV et lettre de motivation indiquant vos disponibilités hebdomadaires à :**

Monsieur le Président

par mail à

**rejoignez-nous@mond-arverne.fr**

ou par courrier :

**Mond'Arverne  
Communauté  
ZA Pra de Serre  
63960 VEYRE-  
MONTON**

**Informations et contact :**

Service d'aide à la  
personne

04.73.69.24.28

L'accompagnement social est au cœur des objectifs de la Communauté de Commune Mond'Arverne Communauté.

Afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et en perte d'autonomie, des personnes handicapées en accomplissant un travail matériel, moral et social, le service d'aide à la personne de Mond'Arverne Communauté s'adapte à chaque situation.

Dans le cadre de remplacements, nous recherchons plusieurs Aide à Domicile ou AVS, sur différents secteurs de Mond'arverne Communauté.

Poste à temps partiel – CDD renouvelable – Rémunération selon la grille statutaire.

### **Missions Principales :**

#### **1. Aider à la vie quotidienne de la personne âgée et/ou en situation de handicap :**

- \* Entretien du logement et du linge.
- \* Aide au repas : préparation, prise de repas.
- \* Hygiène, confort corporel et transferts : aide à la toilette, aide à l'habillage et/ou déshabillage, aide au lever et/ou coucher, aide aux déplacements.
- \* Accompagnement : aide aux courses, aux sorties, à la marche, aux jeux...

#### **2. Soutenir la personne âgée et/ou en situation de handicap :**

- \* Sur le plan moral : par une écoute attentive et une bonne communication.
- \* Sur le plan intellectuel : par une stimulation de l'intérêt.
- \* Sur le plan social : par les accompagnements divers et l'aide aux démarches administratives.

### **Profil :**

Être mobile, disponible et autonome  
Qualités relationnelles  
Discrétion professionnelle  
Rigueur  
Capacité de travail en équipe  
Capacité d'écoute et de transmission d'informations  
Avoir un sens pratique et logique

Frais de déplacements payés, Télégestion, Tutorat, Équipements de protection fournis, au bout de 6 mois d'ancienneté : primes + CNAS + participation mutuelle, à partir d'1 an d'ancienneté formation : de professionnalisation

*Rejoignez une collectivité qui innove !*